

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

* * * *



ANNÉE 2008
7^{ème} séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL de la séance du 7 août 2008

L'an deux mille huit, le jeudi 7 août, à 14 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Philippe GOMES**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : M^{mes} ANDREA*, BISIO, CHENOT, GAMBEY**, GOMEZ, HENIN, IEKAWÉ, LAGARDE, LAGARDE, LOGOLOGOFOLAU, MIGNARD, MILLET, OHLEN, SAGNET, , TUTAGATA-FULUHEA, VARRA et VIGOUROUX ainsi que MM. BERNUT, BRETEGNIER, CASE, DESCOMBELS, DINEVAN, GEORGE, GOMES, HERPIN, LEQUES, MANEA, MARESCA, MARIOTTI, MICHEL, MOULIN, POMMELET et RIEU.

* Absent (e) en cours de séance.

** Arrivé(e) en cours de séance.

Étaient absents excusés : M^{mes} LIGEARD, THEMEREAU et VOISIN ainsi que MM. FROGIER, GAY, KOTEUREU et LEROUX.

Procurations de :

M ^{me} ANDREA*	à	M ^{me} MIGNARD ;
M. FROGIER	à	M. BRETEGNIER ;
M. GAY	à	M ^{me} LOGOLOGOFOLAU ;
M. KOTEUREU	à	M ^{me} VIGOUROUX ;
M. LEROUX	à	M ^{me} OHLEN ;
M ^{me} LIGEARD	à	M ^{me} VARRA ;
M ^{me} THEMEREAU	à	M ^{me} IEKAWÉ ;
M ^{me} VOISIN	à	M ^{me} MILLET.

L'exécutif de la province était représenté par M. Philippe GOMES, Président, M^{me} Sonia LAGARDE, première vice-présidente, M. Philippe MICHEL, deuxième vice-président et M^{me} Christiane GAMBEY, troisième vice-présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. Florus NESTAR, Commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par :
M. NEWLAND, Secrétaire Général ;
M. FOREST, Directeur de la jeunesse et des sports (DJS) ;
M. GARCIA, Directeur des affaires financières et de l'informatique (DAFI) ;
M. MADEMBA-SY, Directeur du développement rural (DDR) ;
M. GUILLOT, Délégué au logement (DL) ;
M. OBLED, Directeur de l'environnement (DENV) ;
M. RAUZIERES, Directeur du patrimoine et des moyens (DPM) ;
M. SIMONET, Directeur de l'équipement de la province Sud (DEPS) ;
M. TURAUD, Directeur Juridique et d'Administration Générale (DJA) ;
M. OBLED, Directeur de l'environnement (DENV) ;
M^{lle} CHASSARD, Chef adjoint du service de la gestion des moyens et du secrétariat de l'assemblée (DJA) ;
M. COURTY, Chargé de mission auprès du secrétaire général.

* * *

Avant de débiter les travaux de l'assemblée, le Président GOMES a informé les conseillers de la démission de Madame Anne-Marie SIAKINUU de ses fonctions de membre du congrès de la Nouvelle-Calédonie et de l'Assemblée de la province Sud. Il a rendu, en son nom et en celui de l'ensemble des élus, un hommage particulier à l'action qu'elle a menée par en tant que Présidente de la commission de la santé et de l'action sociale.

Il a par ailleurs souhaité la bienvenue dans l'hémicycle à Madame Sutita LAGADEC qui en application des dispositions de l'article 193 de la loi organique du 19 mars 1999, devient membre de l'Assemblée de la province Sud.

* * *

M. COURTY a présenté un diaporama relatif à la mise en valeur du domaine de DEVA.

* * *

Rapport n°31-2008/APS : Projet de délibération relative à la participation de la province Sud à la création de la société d'économie mixte SEM Mwe Ara.

Le développement de la partie sud de la province s'organise autour de l'usine de Goro Nickel qui engendre une importante création de richesses pour les entreprises et les populations de ce secteur tandis que l'agglomération de Nouméa vit une forte croissance. Il est important qu'un projet structurant, créateur de richesses et pérenne puisse voir le jour dans le nord de la province afin d'assurer un équilibre économique pour l'ensemble de son territoire. Le domaine provincial de DEVA, qui s'étend sur près de 8.000 hectares, offre cette opportunité.

Pour mettre en œuvre ce projet de préservation et de développement contrôlé, la province Sud souhaite créer une société anonyme d'économie mixte, la SEM Mwe Ara qui sera chargée d'assurer la promotion et la gestion du domaine touristique de DEVA. Majoritaire dans le capital et les organes délibérants de la SEM, la puissance publique dispose aussi d'un contrôle étroit dans la mise en œuvre du programme d'aménagement.

MISE AUX VOIX DU PROJET DE DELIBERATION :

Ont voté pour : *L'Avenir Ensemble (20 voix), le groupe sans étiquette (4 voix), Mmes GOMEZ et SAGNET et MM. GEORGE et POMMELET.*

S'est abstenu : *Le Rassemblement-U.M.P (12 voix).*

- ~~Adopté~~

Ont également été désignés quatre représentants de la province Sud au conseil d'administration de la société à la proportionnelle des groupes politiques représentés à l'assemblée de la province Sud.

Madame Nicole ANDREA
Monsieur Philippe GOMES
Monsieur Yves RIEU
Monsieur Guy MOULIN

Ces quatre représentants sont autorisés à accepter toutes fonctions au sein des instances dirigeantes de la société, y compris celles de président du conseil d'administration.

Ainsi qu'un représentant de la province Sud aux assemblées générales de la société :

Monsieur Philippe GOMES

- ~~Adopté à l'unanimité~~

* * *

Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs :

Au conseil d'établissement de la Résidence pour personnes âgées « Les Cerisiers Bleus »
Désignation de **Madame Sonia LAGARDE.**

- ~~Adopté à l'unanimité~~

* * *

Modifications des représentants au sein des commissions intérieures de l'Assemblée de province :

2) Commission du développement économique :
Au lieu de : « Anne-Marie SIAKINÚU », lire : « Sutita LAGADEC ».

3) Commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire :
Au lieu de : « Anne-Marie SIAKINÚU », lire : « Jean-François DINEVAN ».

5) Commission de la santé et de l'action sociale :
Au lieu de : « Anne-Marie SIAKINÚU », lire : « Raymond KOTEUREU ».

13) Commission de la condition féminine:
Au lieu de : « Anne-Marie SIAKINÚU », lire : « Sutita LAGADEC ».

Le reste sans changement.

- Adopté à l'unanimité-

* * *

Le Président GOMES a annoncé que la prochaine assemblée de province qui se tiendra le 20 août sera consacrée à l'examen du budget supplémentaire 2008.

Pour finir, Il a remercié le commissaire délégué, l'ensemble des conseillers de la province Sud, la presse et le public.

La séance a été levée à 16 heures 15.

* * *



LE PRESIDENT

PHILIPPE GOMES